

TOLLENS

Créateur de peinture depuis 1748

**OFFRE DE LANCEMENT
LASURE ET SATURATEUR**

DU 4 AVRIL AU 27 MAI

**PARTAGEZ
VOTRE PROJET**

=50%

REMBOURSÉ*
POUR L'ACHAT D'UN POT

**Le bois respire.
Et vous aussi.**



TOLLENS.COM/DIY

*Modalités complètes de l'offre sur www.tollens-promo.fr

TOLLENS SOIN DU BOIS 2024

MODALITES OFFRE DE REMBOURSEMENT DIFFEREE

Pour l'achat d'un pot Tollens de la gamme Soin du Bois et le partage de votre avis.
Soyez remboursé de 50% du montant de votre achat
chez Castorama du 04/04/2024 au 27/05/2024

Modalités complètes de l'offre sur www.tollens-promo.fr

COMMENT BÉNÉFICIER DE L'OFFRE ?

1. Achetez entre le 04/04/2024 et le 27/05/2024 inclus, un pot de peinture de la gamme Soin du Bois Tollens éligible*, dans un point de vente Castorama participant situé en France Métropolitaine (Corse incluse) ou sur castorama.fr

*Voir liste des références éligibles sur www.tollens-promo.fr opération N°1779

2. Inscrivez-vous impérativement sur le site : www.tollens-promo.fr avant le 10/06/2024 minuit.

3. Complétez le formulaire de participation en indiquant vos nom, prénom et e-mail, vos coordonnées complètes, vos informations d'achat, et votre RIB (IBAN BIC) émanant d'une banque domiciliée en France.

4. Téléchargez :

a. L'original du ticket de caisse entier faisant apparaître l'achat de pot de peinture Tollens éligible en entourant la date, la référence éligible, le prix de la référence.

b. Le code-barres à 13 chiffres **du pot de peinture Tollens**

c. Votre RIB mentionnant votre nom et prénom, code IBAN et BIC pour bénéficiaire de votre remboursement.

6. Validez votre inscription. Un récapitulatif de participation vous sera transmis

7. Complétez le questionnaire « Partagez votre projet et donnez votre avis » une fois avoir testé le produit en cliquant sur le lien présent dans le récapitulatif de participation

8. Validez le questionnaire pour finaliser votre participation



SCANNEZ
POUR
PARTICIPER

Il est conseillé à tout participant de conserver une copie de ses preuves d'achat, ils pourront être demandés à des fins de vérification.

Si vous n'avez pas renseigné et validé le questionnaire « Partagez votre projet et donnez votre avis » via le lien présent dans le récapitulatif de participation, votre participation ne sera pas finalisée. Vous pouvez y accéder a posteriori en vous rendant sur le site www.tollens-promo.fr en cliquant sur « Suivre ma participation ». Renseignez votre adresse email et N° de participation. Vous pourrez alors accéder au questionnaire « Partagez votre projet et donnez votre avis » pour partager votre avis et finaliser votre participation.

Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 6 à 8 semaines environ après réception de votre participation conforme. L'offre est éligible pour l'achat d'un seul pot de peinture Soin du Bois Tollens.

Toute autre forme de remboursement est exclue. Le remboursement de 50% sera calculé sur le tarif TTC d'un seul produit éligible acheté. Offre non cumulable avec toute autre opération Tollens en cours, réservée aux particuliers et limitée à une seule demande de remboursement par foyer (même nom, même adresse, même email, même IBAN BIC, même ticket de caisse) sur toute la durée de l'opération. Les frais de connexion Internet ne sont pas remboursés.

Tout dossier incomplet, illisible, frauduleux, non conforme, ne respectant pas les conditions de l'offre, sera définitivement rejeté.

La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité de la participation à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies.

Pour toute question vous pouvez contacter le service consommateurs de l'opération par e-mail à service.conso@helo-activation.fr, en précisant le numéro de l'opération (N°1779) dans l'objet de votre e-mail avant le 31/07/2024. Toute réclamation reçue après le 31/07/2024 ne sera pas prise en compte.

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant : contact@codpo.fr. Si vous souhaitez de plus amples informations sur la protection de vos données personnelles, veuillez consulter notre page Politique de protection des données personnelles.